

Jean-Christophe Péral  
Pavillon n°19  
159 boulevard de Mondétour  
91400 Orsay  
06 60 93 52 22

David Ros  
Mairie d'Orsay  
2, Place du général Leclerc  
91400 Orsay

Orsay, le 25 mai 2018

Monsieur le Maire,

Le 12 mai dernier, j'ai reçu à mon domicile un courrier anonyme faisant état d'un profond malaise au sein d'une partie du personnel communal d'Orsay.

Les conditions de travail y sont évoquées en des termes graves :  
"Harcèlement moral", "humiliation des personnes", "maltraitance managériale",  
"stigmatisation", "dévalorisation de soi", "peur de se rendre au travail"...

Il ne m'appartient pas de déterminer la véracité de ces accusations mais je les prends très au sérieux pour trois raisons :

- Si elles sont avérées, elles sont pénalement répréhensibles ;
- Elles recourent d'autres informations qui me sont remontées par ailleurs ;
- J'ai personnellement pu constater, à des dates différentes et auprès d'au moins deux employés municipaux, un état de souffrance manifeste.

Si je me permets de vous écrire pour porter ces faits à votre connaissance c'est parce que, en tant que maire, vous avez dans vos prérogatives d'assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des employés. Plus de 350 agents travaillent au quotidien pour nous rendre un service de qualité, il est essentiel qu'ils puissent bénéficier des meilleures conditions de travail possibles et qu'ils soient considérés et respectés par leur hiérarchie.

Ne connaissant pas l'identité du ou des auteurs du courrier que j'ai reçu, je n'ai pas d'autre moyen pour m'adresser à eux que de publier la présente lettre sur le blog d'Orsay en Action. Par ce biais, j'entends apporter mon soutien à l'ensemble des employés municipaux, leur dire que je suis à leur écoute et que je me tiens prêt à répondre à toute sollicitation de leur part.

Enfin, sachant qu'avant de me parvenir, le courrier a d'abord été largement diffusé en mairie au sein des services et des élus, je vous demande, par la présente, votre avis sur les accusations qui sont portées, votre analyse de la situation ainsi que ce que vous comptez faire pour y remédier. Par souci de transparence, vos réponses seront publiées sur le blog d'Orsay en Action.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Christophe Péral